WALTZ
PRODUITS PROFESSIONNELS

SUPERSEC X'TRA 20/50

ABSO'NET SUPERIOR XTRA 20/50

LYLAM
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

SUPER ABSORBANT NF 20/50, TRÈS HAUTES PERFORMANCES, CALCINÉ
POUR USAGE INDUSTRIEL, ALIMENTAIRE ET USAGE ROUTIER
CONFORME A LA NORME NF P 98-190 Usage Routes et Autoroutes
Contrôlé par essais du L.C.P.C (IFSSTAR). CR du 23/10/2012 suivant Nouvelle Norme NF P 98 190
Ancienne Autorisation d'emploi du SETRA N° ABS . 2001.04 du 7/02/2001
Homologué par le MINISTERE DE LA DEFENSE pour usage Routier et Aéronautique, XS-902/A
Produit fabriqué sous système de management de la Qualité NF EN ISO 9001 : 2008 et ISO 14001:2008
ABSORBANT à TRÈS HAUT POUVOIR DE RESTITUTION DE L'ADHÉRENCE ≥ +96% à 100% (Test pendule SRT)

DOSSIER TECHNIQUE

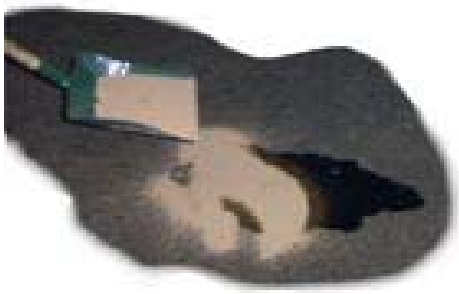

A.S. Diffusion
ABSORBANTS & SPÉCIALITÉS DIFFUSION

La qualité
des Professionnels

AS DIFFUSION - Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT . BP 24
40360 POMAREZ - France

Tél : 05.58.55.30.85 Fax : 05.58.89.36.68 Portable : 06.30.90.19.30
as-diffusion@orange.fr www.waltz.fr www.absorb.fr

S.A.R.L. au Capital de 20.000 Euros . RCS DAX 479 032 963 00023

WALTZ
PRODUITS PROFESSIONNELS

ABSONET SUPERSEC X'TRA 20/50

ABSO'NET SUPERIOR XTRA 20/50

LYLAM
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

SUPER ABSORBANT NF 20/50, TRÈS HAUTES PERFORMANCES, CALCINÉ
POUR USAGE INDUSTRIEL, ALIMENTAIRE ET USAGE ROUTIER
CONFORME A LA NORME NF P 98-190 Usage Routes et Autoroutes
Contrôlé par essais du L.C.P.C (IFSSTAR). CR du 23/10/2012 suivant Nouvelle Norme NF P 98 190
Ancienne Autorisation d'emploi du SETRA N° ABS . 2001.04 du 7/02/2001
Homologué par le MINISTERE DE LA DEFENSE pour usage Routier et Aéronautique, XS-902/A
Produit fabriqué sous système de management de la Qualité NF EN ISO 9001 : 2008 et ISO 14001:2008

ABSORBANT à TRÈS HAUT POUVOIR DE RESTITUTION DE L'ADHÉRENCE ≥ +96% à 100% (Test pendule SRT)

CARACTERISTIQUES

Nature de l'absorbant : Attapulgite calcinée

TYPE : VRAC « A » (SELON NF T 90-362)	VALEURS	Exigence Norme NF P 98190
Pouvoir absorbant sur l'eau (1) :	**≥ 163%** (1)	***> 66 %*** (1)
Pouvoir absorbant sur hydrocarbures (1) :	**≥ 175%** (1)	***> 100 %*** (1)
Taux d'émission de poussières :	**≤ 0.5%** (3)	***Maxi 10 %***(3)
Taux d'adhérence résiduel : du revêtement traité SRT	**≥96% à 100%**(2)	***≥ 90 %*** (2) **Spécif. Fab.**
Densité moyenne :	**0,500**	**0,45 à 0,55**
Couleur :	**Beige clair**	
Chimiquement neutre		
Naturel et non toxique		
Ininflammable naturel		**Spécif. Fab.**
Granulométrie	**20/ 50 MESH - 0,35 à 0,85 mm**	**0,35 à 0,85mm**

AVANTAGES

L'absorbant routier NF P 98190 le plus performant du marché,
+ de 175% de pouvoir absorbant sur Hydrocarbures

La valeur très importante du test du pendule SRT, taux d'adhérence résiduel du revêtement traité de + 96% à 100% indique et démontre la qualité du produit et en particulier son aptitude à restituer une qualité d'adhérence quasiment identique à celle du revêtement d'origine avant qu'il ne soit souillé par des polluants liquides, permettant de rétablir la circulation des véhicules routiers dans les meilleures conditions de sécurité. D'une très grande résistance mécanique, il ne s'écrase pas facilement, antidérapant, génère peu de poussières, ininflammable, chimiquement neutre, économique, très haut pouvoir absorbant, absorbe très rapidement, polyvalent, nettoyant des sols qu'il ne salit pas et ne tâche pas en rouge

UTILISATION

Absorbe l'eau, les huiles et hydrocarbures, huiles solubles, huiles de coupe, bases et acides, chlore, encres, solvants, alcools, peintures, corps gras, détergents, ainsi que toutes les émulsions et mélanges....

APPLICATIONS

Construction automobile, aéronautique, marine, transport, travaux publics, routes et autoroutes, services de l'Equipement et des routes, Collectivités, Raffineries et stockage de produits pétroliers et chimiques, toutes industries et leurs chaînes de montage et de transformation, ateliers agricoles, manutention, mécanique générale, imprimeries, zones piétonnes, Services d'incendie et de secours, services de dépannage, parkings .....Filtration de liquides..Supports de culture.....

Conditionnements

Sac de 20 kg / 40 litres, palette de 50 sacs, camion complet de 24 palettes
Autres conditionnements : sacs de 10 kg, seaux de 5 ,10, 20 , 30 litres, tonnelets de 60 litres.

Toutes les valeurs indiquées sur cette fiche technique sont des données moyennes – (1) Absorption selon norme NF T 90-361 : Incertitude 5 % (2) Taux d'adhérence résiduelle selon norme NF P 98-190 (Annexe A) : Incertitude 5 % - (3) Taux émission de poussière selon norme NF P 98-190 (Annexe B) : Incertitude 2 %

A.S. Diffusion
ABSORBANTS & SPÉCIALITÉS DIFFUSION

La qualité des Professionnels

Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT . BP 24
40360 POMAREZ - France

Tél : 05.58.55.30.85 Fax : 05.58.89.36.68 Portable : 06.30.90.19.30
as-diffusion@orange.fr www.waltz.fr www.absorb.fr

S.A.R.L. au Capital de 20.000 Euros . RCS DAX 479 032 963 00023

EDITION DU 24/10/2012

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® SUPER ABSORBANT MINÉRAL TRÈS HAUTES PERFORMANCES CALCINÉ, POUR TOUS LIQUIDES SUR SOLS INDUSTRIELS et ALIMENTAIRES, ROUTES ET AUTOROUTES NF P 98190

UTILISATION

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® absorbe eau, huiles solubles, huiles de coupe, essence, chlore, acétone, hydrocarbures, encres, peintures , résines, solvants, acides, bases, corps gras, émulsions, etc... (sauf l'acide fluorhydrique).

APPLICATION

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est l'absorbant pour tous les sols des établissements industriels et de tous lieux ou peuvent être répandus des liquides et corps gras : la construction automobile, l'aéronautique, les entreprises de transport, de travaux publics, les garages, les stations-service, les routes et autoroutes, les zones piétonnes, etc...

AVANTAGES

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® , grâce à son très grand pouvoir absorbant, absorbe les liquides en quelques instants, de 163% à 175% ± 5% (1) de son poids et de 70 à 90% de son volume. Très grand pouvoir asséchant et capillaire.

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® ne s'écrase pas et offre une grande stabilité après absorption, il ne forme pas de poussières ni de boues et ne régurgite pas les produits absorbés.

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® par son pouvoir antidérapant exceptionnel apporte une sécurité optimale aux utilisateurs. **La valeur très importante du test du pendule SRT, taux d'adhérence résiduel du revêtement traité de + 96% à 100%** (1) , **indique et démontre la qualité du produit et en particulier son aptitude à restituer une qualité d'adhérence quasiment identique à celle du revêtement d'origine avant qu'il ne soit souillé par des polluants liquides, permettant de rétablir la circulation des véhicules routiers dans les meilleures conditions de sécurité. Son excellente résistance mécanique en limite l'écrasement et la poussière.**

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est ininflammable, il ne propage pas le feu et limite ainsi les risques d'incendie sur les lieux de travail.

COMPOSITION

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est un absorbant minéral composé d' Attapulgite (Silicates Al et Mg) calcinée.

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est un produit haut de gamme, par ses caractéristiques et ses performances, il se situe au-dessus des terres de diatomée et des autres minéraux calcinés standards. Il est propre et ne tâche pas les sols en rouge.

NORMALISATION

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est conforme aux nouvelles directives du Ministère de l'Equipement et à la norme P 98-190.

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® a été autorisé d'emploi par le Ministère de l'Equipement et des Transports (SETRA), en vue de son utilisation sur les chaussées des routes et autoroutes du réseau national, sous le N° ABS.2001.04 du 07/02/2001.

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est utilisable en milieu alimentaire "avec respect des réglementations en vigueur".

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est conforme aux normes :NF P 98-190, NF T 90-360, NF T 90-361, NF T 90-362, NF T 90-363. .

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est homologué par le Ministère de la Défense (S.E.A) suivant la spécification XS-902/A, pour usage Routier et Aéronautique (sous notre appellation commerciale SUPERSEC X'TRA), et par la D.G.A pour utilisation en milieu aéronautique suivant la norme AIR 0011.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est chimiquement neutre, il ne présente donc pas de dangers pour les personnes qui l'utilise, ni pour les matériels. Il est naturel et non toxique.

Pouvoir absorbant (suivant **Norme NF T 90-361**) :
- Eau : ≥ **163%** de son poids m/m (1)
- Hydrocarbure de référence (gazole) : ≥ **175%** de son poids m/m (1)

Granulométrie : 20/50 MESH (0,35 mm à 0,85 mm)
Densité moyenne : 0,500 ± 10%. Spécification de fabrication de 0,450 à 0,550 .
Odeur : sans odeur
Couleur : beige clair / marron clair
pH à 10% de solution : 9 ± 0,5
Humidité : 1%. Perte au feu : 13,2%
Taux d'adhérence résiduel du revêtement traité : ≥ 96% **à 100%** (2)
Taux d'émission de poussières T.E.P. : ≤ 0,5% (3)

ANALYSE CHIMIQUE TYPE

SiO2 :	61,40%	Al203 :	13,00%
Fe2O3 :	4,05%	CaO :	2,80%
MgO :	4,90%	Na2O :	0,30%
K2O :	0,40%		

MODE D'EMPLOI

Une couche de 2 à 3 mm de SUPERSEC X'TRA 20/50 ® est à saupoudrer sur les sols rendus glissants et dangereux, suite à un déversement de liquides ou corps gras. Il peut être utilisé aussi bien en préventif qu'en curatif. Il est conseillé de récupérer SUPERSEC X'TRA 20/50 ® après emploi par simple raclage, balayage ou aspiration. Il est d'un enlèvement facile et doit suivre les circuits d'élimination réglementaires conformes à leur nature. Une couche fine de 2 à 3 mm peut être mise en place à titre préventif dans les zones recevant régulièrement des projections liquides ou égouttures. Elle doit être remplacée aussi souvent que nécessaire.

EMBALLAGE : Sac de 20 Kg/40L. Réf. : XTRA20K50 (Seau de 30 litres Réf : XTRA30L50, 32 seaux par palette 100x120)

PALETTISATION STANDARD :

Palette perdue : 100 x 120 cm - Nombre de sacs par palette : 50 sacs de 20 kilos.
Nombre de sacs par niveau : 5 - Nombre de niveaux par palette : 10 . Camion complet de 24 palettes

RECYCLAGE

Les produits récupérés doivent suivre le même circuit d'élimination que le produit absorbé. Ils présentent les mêmes risques.

Produit fabriqué sous système de management de la Qualité NF EN ISO 9001 :2008 et ISO 14001:2008

Echantillon sur simple demande. ***Ce produit était précédemment enregistré sous le numéro d'agrément SETRA ABS.2001.04***

WALTZ
PRODUITS PROFESSIONNELS

SUPERSEC X'TRA 20/50

ABSO'NET SUPERIOR XTRA

LYLAM
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

SUPER ABSORBANT NF 20/50, TRÈS HAUTES PERFORMANCES, CALCINÉ
POUR USAGE INDUSTRIEL, ALIMENTAIRE ET USAGE ROUTIER
CONFORME A LA NORME NF P 98-190 Usage Routes et Autoroutes
Contrôlé par essais du L.C.P.C (IFSSTAR). CR du 23/10/2012 suivant Nouvelle Norme NF P 98 190
Ancienne Autorisation d'emploi du SETRA N° ABS . 2001.04 du 7/02/2001
Homologué par le MINISTERE DE LA DEFENSE pour usage Routier et Aéronautique, XS-902/A
Produit fabriqué sous système de management de la Qualité NF EN ISO 9001 : 2008 et ISO 14001:2008

ABSORBANT à TRÈS HAUT POUVOIR DE RESTITUTION DE L'ADHÉRENCE ≥ +96% à 100% (Test pendule SRT)

Avec SUPERSEC XTRA 20/50

Plus jamais ça !!!!

L'ABSORBANT "PLUS QUE PARFAIT" ABSORBE + DE 175% DE SON POIDS !!!

- **L'absorbant minéral calciné pour routes et autoroutes NF P 98 190 le plus performant du marché absorbe + de 175% de son poids en hydrocarbures et + de 163% d'eau et liquides aqueux.**
- **Calcination à très haute température permettant d'accroitre la résistance mécanique et le pouvoir absorbant tout en réduisant et limitant l'émission de poussières (< 0,5% !!!)**
- **Très haut pouvoir de restitution de l'adhérence (SRT) de 96% à 100% de l'adhérence d'origine**
- **Excellent pouvoir nettoyant et dégraissant des sols grâce à son pH alcalin de 9**
- **Chimiquement neutre il absorbe tous les liquides quel que soit leur pH* de 1 à 14 sans risque**
- **Conforme à la norme NF P 98 190 Absorbants à usage routier et à la Circulaire Routes du 29/04/2002**
- **Autorisé d'emploi par le Ministère de la Défense pour usage routier et Aéronautique suivant spécification XS 902/A et par la D.G.A pour usage en milieu aéronautique suivant la norme AIR 0011**
- **SUPERSEC XTRA 20/50 ne forme pas de boues en présence d'eau et de mélanges aqueux et solutions**
- **SUPERSEC XTRA 20/50 ne colore pas les sols et les nettoie en profondeur, pas de salissures ni de taches persistantes sur les sols traités et les sols environnants ni sur les moquettes de véhicules et bureaux**
- **Fabriqué sous systèmes de management ISO 9001/2008 et ISO 14001/2008**

* seule exception l'acide fluorhydrique comme avec tous les autres absorbants

A.S. Diffusion
ABSORBANTS & SPÉCIALITÉS DIFFUSION

La qualité des Professionnels

AS DIFFUSION - Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT . BP 24
40360 POMAREZ - France

Tél : 05.58.55.30.85 Fax : 05.58.89.36.68 Portable : 06.30.90.19.30
as-diffusion@orange.fr www.waltz.fr www.absorb.fr

S.A.R.L. au Capital de 20.000 Euros . RCS DAX 479 032 963 00023

WALTZ
PRODUITS PROFESSIONNELS

SUPERSEC XTRA 20/50

ABSO'NET SUPERIOR XTRA 20/50

LYLAM
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

SUPER ABSORBANT NF 20/50, TRÈS HAUTES PERFORMANCES, CALCINÉ
POUR USAGE INDUSTRIEL, ALIMENTAIRE ET USAGE ROUTIER
CONFORME A LA NORME NF P 98-190 Usage Routes et Autoroutes
Contrôlé par essais du L.C.P.C (IFSSTAR). CR du 23/10/2012 suivant Nouvelle Norme NF P 98 190
Ancienne Autorisation d'emploi du SETRA N° ABS . 2001.04 du 7/02/2001
Homologué par le MINISTERE DE LA DEFENSE pour usage Routier et Aéronautique, XS-902/A
Produit fabriqué sous système de management de la Qualité NF EN ISO 9001 : 2008 et ISO 14001:2008
ABSORBANT à TRÈS HAUT POUVOIR DE RESTITUTION DE L'ADHÉRENCE ≥ +96% à 100% (Test pendule SRT)

FICHE LOGISTIQUE

PRODUIT : Absorbant minéral calciné à très haute température, Attapulgite

MARQUES : ABSO'NET SUPERIOR XTRA / SUPERSEC XTRA 20/50

CONDITIONNEMENT : sac de 20 kg (40 litres)

REFERENCE : XTRA20K50

GENCOD : 3 760 146 93205 0

ABS XTRA 20 K 50
3 760146 932050

Palette perdue	**100 x 120**
Hauteur Moyenne	**1,85 m**
Nombre de sacs par couche	**5**
Nombre de couches par palette	**10**
Nombre de sacs par palette	**50**
Poids net palette	**1000 kg**
Volume net palette	**2000 litres**
Commande standard	**1 palette de 50 sacs de 20kg/40L. (1 tonne /2m³).**

A.S. Diffusion
ABSORBANTS & SPÉCIALITÉS DIFFUSION

La qualité des Professionnels

AS DIFFUSION - Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT . BP 24
40360 POMAREZ - France

Tél : 05.58.55.30.85 Fax : 05.58.89.36.68 Portable : 06.30.90.19.30
as-diffusion@orange.fr www.waltz.fr www.absorb.fr

S.A.R.L. au Capital de 20.000 Euros . RCS DAX 479 032 963 00023

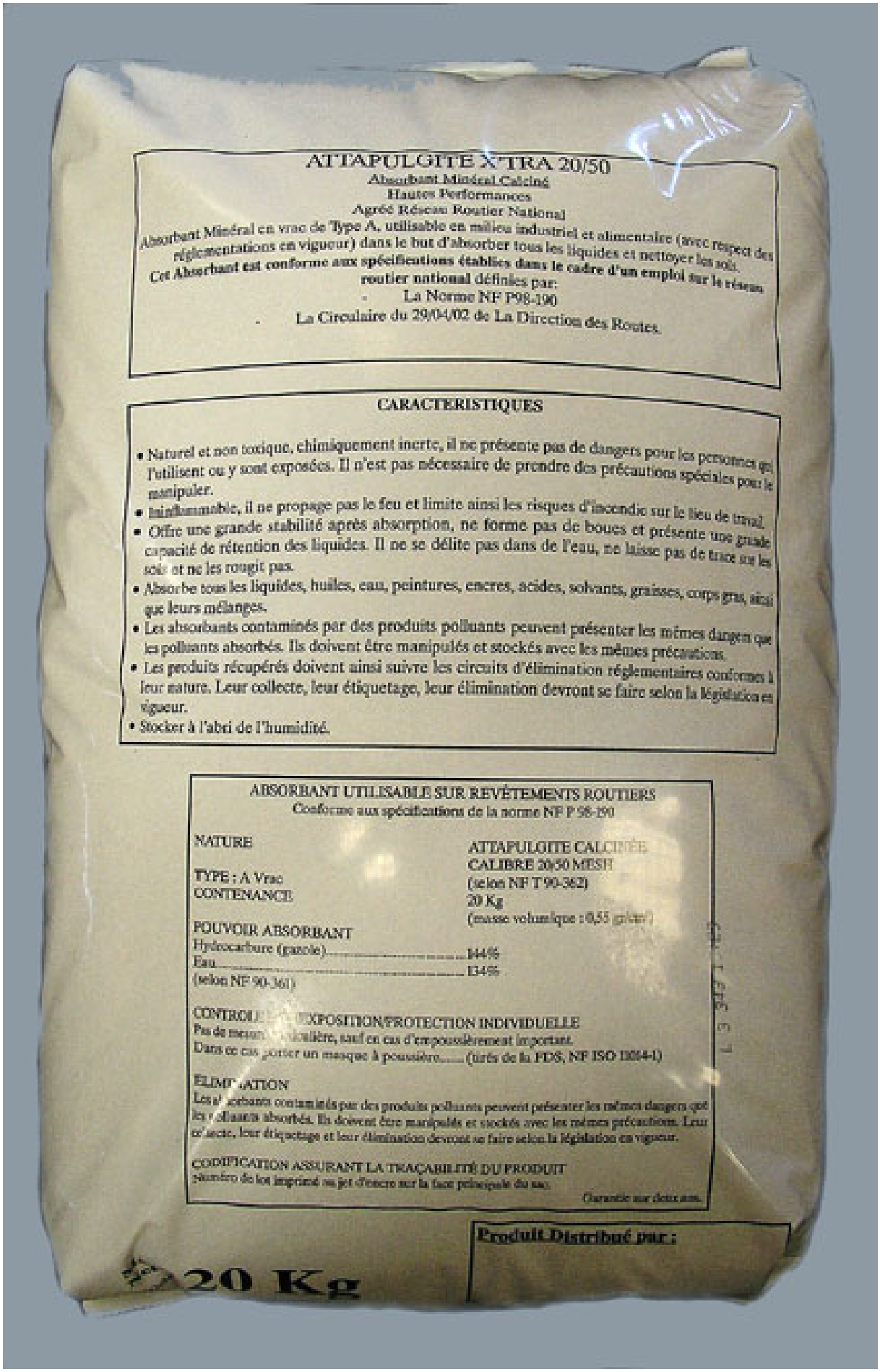
ATTAPULGITE X'TRA 20/50
Absorbant Minéral Calciné
Hautes Performances
Agréé Réseau Routier National
Absorbant Minéral en vrac de Type A, utilisable en milieu industriel et alimentaire (avec respect des réglementations en vigueur) dans le but d'absorber tous les liquides et nettoyer les sols.
Cet Absorbant est conforme aux spécifications établies dans le cadre d'un emploi sur le réseau routier national définies par:
- La Norme NF P98-190
- La Circulaire du 29/04/02 de La Direction des Routes.
CARACTERISTIQUES
• Naturel et non toxique, chimiquement inerte, il ne présente pas de dangers pour les personnes qui l'utilisent ou y sont exposées. Il n'est pas nécessaire de prendre des précautions spéciales pour le manipuler.
• Ininflammable, il ne propage pas le feu et limite ainsi les risques d'incendie sur le lieu de travail.
• Offre une grande stabilité après absorption, ne forme pas de boues et présente une grande capacité de rétention des liquides. Il ne se délite pas dans de l'eau, ne laisse pas de trace sur les sols et ne les rougit pas.
• Absorbe tous les liquides, huiles, eau, peintures, encres, acides, solvants, graisses, corps gras, ainsi que leurs mélanges.
• Les absorbants contaminés par des produits polluants peuvent présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Ils doivent être manipulés et stockés avec les mêmes précautions.
• Les produits récupérés doivent ainsi suivre les circuits d'élimination réglementaires conformes à leur nature. Leur collecte, leur étiquetage, leur élimination devront se faire selon la législation en vigueur.
• Stocker à l'abri de l'humidité.
ABSORBANT UTILISABLE SUR REVÊTEMENTS ROUTIERS
Conforme aux spécifications de la norme NF P 98-190
NATURE
ATTAPULGITE CALCINÉE
TYPE : A Vrac
CALIBRE 20/50 MESH
CONTENANCE
(selon NF T 90-362)
20 Kg
(masse volumique : 0,55 g/cm³)
POUVOIR ABSORBANT
Hydrocarbure (gazole)..... 144%
Eau..... 134%
(selon NF 90-361)
CONTROLE EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Pas de mesure particulière, sauf en cas d'empoussièrement important.
Dans ce cas porter un masque à poussière..... (tirés de la FDS, NF ISO 13954-1)
ELIMINATION
Les absorbants contaminés par des produits polluants peuvent présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Ils doivent être manipulés et stockés avec les mêmes précautions. Leur collecte, leur étiquetage et leur élimination devront se faire selon la législation en vigueur.
CODIFICATION ASSURANT LA TRAÇABILITÉ DU PRODUIT
Numéro de lot imprimé au jet d'encre sur la face principale du sac.
Garantie sur deux ans.
Produit Distribué par :
20 Kg

SUPERSEC XTRA 20/50 - Réf : XTRA20K50 - sac de 20kg/40L. Attapulgite calcinée à +700°C . Certifiée conforme à la norme NF P 98 190 Absorbants à usage routier par le SETRA (L.C.P.C.)

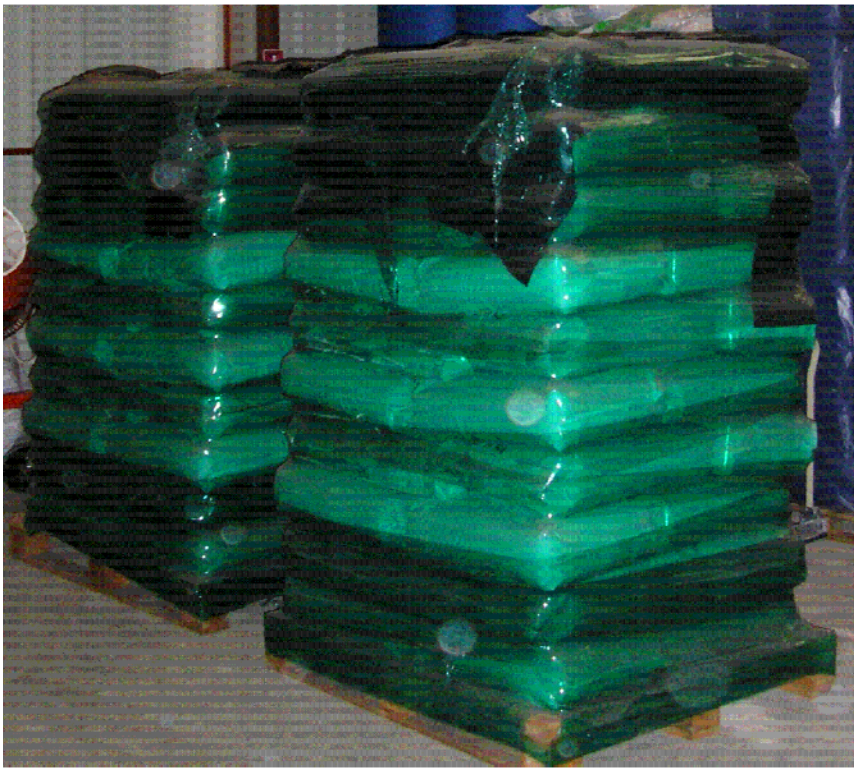

Palettes de 50 sacs deSUPERSEC XTRA 20/50 - Réf : XTRA20K50 sac de 20kg/40L.
Attapulgite calcinée à + 700°C . Certifiée conforme à la norme NF P 98 190 Absorbants à usage routier par l'IFSTTAR (L.C.P.C.)

Camion de 24 palettes de 50 sacs deSUPERSEC XTRA 20/50 - Réf : XTRA20K50 - sac de 20kg/40L.
Attapulgite calcinée à + 700°C . Certifiée conforme à la norme NF P 98 190 Absorbants à usage routier par l'IFSTTAR (L.C.P.C.)

Objet :

L'échantillon adressé au Groupe "Comportement Physico-chimique et Durabilité des Matériaux" du Département MATERIAUX de l'IFSTTAR (ex-LCPC) est référencé :

- ABSO'NET Superior XTRA (Réf. PCM : 285 ECH 12).

La fiche technique de ce produit le présente comme étant le résidu d'une calcination à une température > 700 °C d'une attapulgite.

Investigations :

L'échantillon a été soumis aux investigations prévues par la norme NF P 98-190, à savoir :

- pouvoir absorbant de l'eau (**pièce N° 2**),
- pouvoir absorbant des hydrocarbures (**pièce N° 2**),
- taux d'émission de poussières (**pièce N° 2**),
- taux d'adhérence résiduel du revêtement traité (**pièce N° 3**),
- analyse thermique différentielle et thermogravimétrique simultanée (**Pièce N° 4**),
- analyse diffractométrique de rayons X (**Pièce N° 5**).

Résultats :

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Type d'essais	Spécifications du Règlement	Incertitude	Résultats expérimentaux
pouvoir absorbant de l'eau	**> 66 % (*)**	**5 %**	**163 %**
pouvoir absorbant des hydrocarbures	**> 100 %**	**5 %**	**175 %**
taux d'émission de poussières	**< 10 %**	**2 %**	**< 0,5 %**
taux d'adhérence résiduel du revêtement traité	**> 90 %**	**5 %**	**96 %**
Modèle d'étiquetage	**Annexe D**		*CONFORME*

(*) valeur imposée par la Circulaire du 29 avril 2002 de la Direction des Routes.

La diffraction de rayons X ne détecte pas de phases susceptibles de gonfler et confirme la nature du produit mais indique aussi que la calcination n'est pas entièrement complète car elle détecte des traces d'attapulgite encore présentes dans ce matériau (**pièce N° 5**).

L'analyse thermique donne des résultats compatibles avec la fiche technique de ce produit (**pièce N° 6**) mais confirme une température de calcination comprise entre 600 et 650 °C.

L'étiquette (**pièce N° 7**) qui sera présente sur le sac est conforme à l'annexe D de la norme.

Conclusion :

Ce produit est conforme à la norme NF P 98-190 entrée en application le 5 février 2002.

Cet absorbant à usage routier est conforme aux spécifications établies dans le cadre d'un emploi sur le réseau routier national définies par :

- ***la norme NF P 98-190,***
- ***la Circulaire du 29 avril 2002 de la Direction des Routes.***

Gérard PLATRET

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisé que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 2 pages et 6 annexes (notées pièce N°2 à pièce N°7) soit un total de 27 pages

A.S. Diffusion
ABSORBANTS SPÉCIALITÉS DIFFUSION
DISTRIBUTION PROFESSIONNELLE
Absorbants et dérivés, Produits d'Entretien, Essuyages, Protections
Jetables, Vêtements, Equipements, Matériels, Conseils et Formation
Pour tous Secteurs d'Activité

Z.A. 251 CHEMIN DU YOUT
BP 24
40360 POMAREZ - France
Tél : 05.58.55.30.85
Fax : 05.58.89.36.68
Portable : 06.30.90.19.30

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Désignation : Absorbant Minéral calciné à plus de 700°C, Attapulgite 20/50
(ABSO'NET SUPERIOR XTRA) SUPERSEC XTRA 20/50
pour usage routier et autoroutier, Norme NF P 98-190
Usage industriel, routier et milieu alimentaire.
Nous certifions, que la fourniture citée
est fabriquée conformément aux spécifications techniques du marché, commande ou sous commande du client et que, toutes opérations de contrôle et essais effectués, **elle répond SOUS TOUS SES ASPECTS,** aux spécifications particulières, aux plans ainsi qu'aux normes et règlements en vigueur s'y rapportant et en particulier à :
l'ancienne autorisation d'emploi du SETRA N ° ABS 2001.04 du 07/02/2001,
à la norme NF P - 98-190, absorbants routiers, aux essais effectués par **l'IFSTTAR (LCPC)**
à la circulaire du 29 avril 2002 de la Direction des Routes,
au **certificat de conformité del'IFSTTAR** de référence **Dossier 087PCM12, du 23/10/2012**,
déclarant la conformité de cet absorbant pour usage routier à la norme NF P 98190,
à la norme AIR 0011, pour usage en environnement Aéronautique
et à l' attestation n° 099 du 09/12/2008,
à l'Homologation du Service des Essences des Armées
suivant la Spécification XS 902/A de Décembre 2004 et
l'attestation d'homologation N° 870/DEF/DCSEA/SDE1/TD du 07/02/2005,
il est physiquement, chimiquement et techniquement
identique aux produits commerciaux de marques commerciales
SUPERSEC XTRA 20/50, ABSO'NET XTRA ,RHON'SEC XTRA , UNIVERSORB XTRA

CERTIFICATION DE CONFORMITE FOURNISSEUR

Nom et fonction : WALTZ Alain, Directeur, Gérant de la Société AS DIFFUSION

Date : 24/10/2012

A.S. Diffusion

WALTZ APPROVISIONNEMENTS LOGISTIQUE DISTRIBUTION
SERVICES PROFESSIONNELS
Absorbants et dérivés, Produits d'Entretien, Essuyages, Protections
Jetables, Vêtements, Equipements, Matériels, Outillages, Sécurité,
Environnement, Conseils et Formation, Pour tous Secteurs d'Activité

VOTRE SPÉCIALISTE EN ABSORBANTS ET HYGIÈNE -SECURITE-ENVIRONNEMENT

MODE OPERATOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE NOS PRODUITS ABSORBANTS SUR LES CHAUSSEES

1) Nos conditions de mises en œuvre de nos produits absorbants sur les chaussées ont été établies en conformité avec les directives du SETRA et en particulier des circulaires METL DE/DSCR (08/03/99, 29/11/99, 17/02/2000).
2) **Traitement des cas courants** : Le traitement des cas courants de pollutions accidentelles dues aux hydrocarbures ou autres polluants doit respecter la procédure suivante :

- baliser la zone polluée afin d'y interdire la circulation;
- répandre le produit absorbant en quantité suffisante sur la zone contaminée, avec un excès suffisant pour que tout l'absorbant ne soit pas saturé. Faciliter l'absorption du polluant en le malaxant avec un balai de chantier.
- Laisser agir 15 à 20 mn suivant les conditions météorologiques du moment et la nature du produit à absorber;
- Récupérer le mélange en le balayant ou en l'aspirant, renouveler éventuellement l'opération s'il reste une quantité sensible de polluant;
- Avant le rétablissement de la circulation, saupoudrer la surface traitée à l'aide d'une quantité maximale de 30g/m² de produit absorbant. Ce produit restera sur la chaussée de façon à rétablir des conditions normales d'adhérence.

3) **Pollutions plus importantes** : Le traitement des pollutions plus importantes nécessitera toujours dans une première phase de confiner le déversement pour en limiter l'impact sur l'environnement (déversement de citernes d'hydrocarbures, accidents avec déversement important). Il conviendra ensuite après traitement et avant la réouverture à la circulation de faire vérifier l'intégrité de la couche de roulement et l'adhérence résiduelle offerte par celle-ci par les services spécialisés du réseau Technique du ministère de l'Equipement.
4) **Gestion des produits absorbants contaminés récupérés sur la chaussée** : Les absorbants contaminés par des produits polluants peuvent présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Ils doivent être manipulés et stockés avec les mêmes précautions. Leur collecte, leur étiquetage et leur élimination devra se faire suivant la législation en vigueur.
5) **Qualification des opérateurs** : Il est souhaitable que les opérateurs et intervenants utilisant des produits absorbants ai reçu une formation élémentaire sur ces méthodes d'utilisations, les risques rencontrés pour leur propre sécurité, celles des usagers, la protection de l'environnement et la gestion des produits absorbants contaminés.

Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT - BP 24 - 40360 POMAREZ - France
Tél : 00.33.(0)5.58.55.30.85 Fax : 00.33.(0)5.58.89.36.68 Portable : 00.33.(0)6.30.90.19.30

R.C.S.DAX SIRET 479 032 963 00023 . APE 514 J - S.a.r.l. au capital de 20.000€

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Norme NF T01 – 102 de décembre 1992 et Directive 2001/058/CE

Produit :, ABSONET SUPERSEC XTRA 20/50,
Absorbant Industriel Inorganique, antidérapant
Minéral calciné à + de 900°C, à base d'Attapulgite calcinée.
Pour Routes, Autoroutes, Industries

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit **Attapulgite calcinée à + de 700°C, 20/50 MESH**

Appellations commerciales : **SUPERSEC X'TRA – ABSONET SUPERIOR XTRA RHON'SEC XTRA - UNIVERSORB XTRA**

Fonction : Absorbant de tout liquide sur sols, industrie, routes et autoroutes

1.2 Identification de la société

AS DIFFUSION S.a.r.l.
Z.A. - 251, CHEMIN DU YOUT
BP 24 40360 POMAREZ FRANCE
Tél : +33 5.58.55.30.85 Fax : +33 5.58.89.36.68 Mobile : +33 6 30 90 19 30
Email : as-diffusion@orange.fr Sites : www.waltz.fr www.absorb.fr

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Silicate hydraté d'aluminium et de magnésium . 100%

n° CAS : 12174-11-7

Composants apportant un danger : Aucun (libre d'amiante)
Impuretés (présentant un danger) **:** **Aucune**
Autre données **:** **Aucune**

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

3.1 **Principaux dangers** : Aucun
3.2 **Risques spécifiques** : Aucun
3.3 **Principaux symptômes** : Aucun

4. PREMIERS SECOURS

Non concerné

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction
Produit naturellement ininflammable
Recommandés : pluie d'eau ou de poudres chimiques ABC, de mousse ou de dioxyde de carbone **en fonction des produits absorbés.**

Contre-indiqués : **Tenir compte des produits absorbés.** Sans objet

5.2 Dangers spécifiques : Aucun
5.3 Méthodes particulières d'intervention : Aucune
5.4 Protection des intervenants : Utiliser un appareil respiratoire indépendant pour combattre les incendies dans les locaux mal aérés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles : Aucune
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Aucune
6.3 Méthodes de nettoyage : Balayage ou aspiration

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation
Mesures techniques : Aucune
Précautions : Aucune
Conseils d'utilisation : Aucun

7.2 Stockage
Mesures techniques : Aucune
Précautions : Aucune
Conseils d'utilisation : Aucun

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 **Mesures d'ordre technique** : Aucune
8.2 **Paramètres de contrôle** : Aucun
8.3 **Equipements de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Il est conseillé d'utiliser un masque anti-poussières P2 ou P3 en cas de risque de projection accidentelle ou de forte présence de poussières dans l'air
- Protection des mains : Aucune

- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection anti-poussières en cas de risque de projection accidentelle
- Protection de la peau et du corps autre que les mains : Aucune

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 **Etat physique** :
Forme : ***Solide – particules minérales calcinées***
Couleur : **beige clair**
Odeur : ***sans***
9.2 Valeur du pH à 10% dans l'eau : 9 ± 0.5
9.3 Masse volumique : 500 kg/M3 ± 10 %
9.4 Température de décomposition : /
9.5 Point d'éclair : /
9.6 Température d'auto-inflammation : /
9.7 Température de décomposition : /
9.8 Caractéristiques d'explosivité : /
9.9 Pression de vapeur : /
9.10 Densité de vapeur : /
9.11 Solubilité : insoluble dans l'eau
9.12 Coefficient de partage n-octanol/eau : /

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité : Totale dans les conditions normales d'utilisation
10.2 Conditions à éviter : /
10.3 Matières à éviter :
10.4 Produits de décomposition dangereux : /

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas de toxicité particulière, toutefois éviter l'absorption et les contacts cutanés prolongés. Les poussières peuvent provoquer de légères irritations des muqueuses respiratoires et de la conjonctivite. Le produit est asséchant.

11.1 Toxicité aigüe : Non
11.2 Effets locaux : Non
11.3 Sensibilisation : Non
11.4 Toxicité chronique : Non
11.5 Toxicité à long terme : Non
11.6 Effets spécifiques : Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Mobilité : Non
12.2 Persistance/ dégradabilité : Dégradable à l'état d'origine.
12.3 Bioaccumulation : Néant
12.4 Excotoxicité : Non
12.5 Autres effets nocifs: Aucun connu

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

L'élimination doit s'effectuer en fonction des produits absorbés.

ATTENTION : **SUPERSEC XTRA** chargé de produit absorbé doit être détruit selon la réglementation locale en vigueur pour la destruction du produit absorbé.

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT : Pas de classification

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : Non règlementé

16. AUTRES INFORMATIONS : Nos Produits absorbants sont considérés comme des matériaux et n'ayant pas subis de modifications chimiques sont aussi exempts de classement dans REACH, ils ne comportent pas non plus de composés concernés par la classification CMR (substances cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques, catégories 1 et 2).

Pour tous renseignements complémentaires, nous contacter.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité du produit. Elles doivent être considérées comme fiables et à jour à la date de révision. Toutefois AS DIFFUSION ne garantie pas expressément ou implicitement cette information et n'assume aucune responsabilité résultant de son usage et en particulier lors de toute utilisation de ce produit hors de son champ habituel d'utilisation. L'information reprise dans ce document est basée sur notre expérience et le maniement du produit dans ses usages de référence et toujours en ce qui concerne le matériau sans ajouts ni modifications chimiques. Les utilisateurs doivent réaliser leurs propres recherches pour adapter cette information à leur usage particulier. Cette fiche de sécurité ne constitue en aucune façon une fiche de données techniques ou de préconisation.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter AS DIFFUSION à l'adresse sus mentionnée.

Date de création : Janvier 2003
Dernière Date de révision : Octobre 2012

AS DIFFUSION S.A.R.L. WALTZ DISTRIBUTION Z.A. 251, CHEMIN DU YOUT - BP 24
40360 POMAREZ - France
Tél : 00.33.(0)5.58.55.30.85 Fax : 00.33.(0)5.58.89.36.68 Portable : 00.33.(0)6.30.90.19.30
Tva FR 57 479 032 963 R.C.S.DAX SIRET 479 032 963 00023 . **APE 4675 Z**- S.a.r.l. au capital de 20.000€
Fournisseur Défense, code CIMD **: FAWGA**